

Honoraires d'agence Tarifs au 01.01.2026

TRANSACTION SUR IMMEUBLE : honoraires sur prix de vente TTC

(Désormais nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur et inclus dans le prix de vente affiché*)

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 50 000€	12% TTC du prix de vente (avec un minimum de 3000€00TTC)
De 50 001€ à 100 000€	9% TTC du prix de vente
De 100 001€ à 150 000€	8% TTC du prix de vente
De 150 001€ à 250 000€	7% TTC du prix de vente
De 250 001€ à 350 000€	6% TTC du prix de vente
De 350 001€ et +	5% TTC du prix de vente
Garages et parking	15% TTC du prix de vente
Terrain	10% TTC du prix de vente

TVA incluse au taux en vigueur de 20% au 01-01-2026

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Informations légales :